

armées alliées sans passer par l'Angleterre. Il y aurait bien la Légion étrangère, mais vous n'en voulez pas... Au début de la guerre il y a bien eu quelques sujets britanniques qui ont formé un bataillon et qui ont été acceptés par le ministère de la guerre du gouvernement français, mais ils ont été immédiatement versés dans les cadres de l'armée anglaise. Une offre de service comme la vôtre serait immédiatement rejetée par le ministère de la guerre. Quant à obtenir des services dans l'administration, il ne faut pas y penser. Il y a dix demandes pour une place à nommer...

L'homme qui avait demandé par M. Roy à s'enrôler dans l'armée française, et qui, à défaut d'une place dans l'armée, demandait une place dans l'administration, vous le devinez peut-être, c'était moi.

Quand je dis une place dans l'armée, il faut bien s'entendre, et, pour qu'il n'y ait pas de doute sur le sens où je prends ce mot, où je le prenais alors, nous pourrions relire ensemble le conseil qu'à la même époque, dans l'*Action*, je donnais aux jeunes Canadiens-Français instruits de s'enrôler dans l'armée françaises comme interprètes parce qu'il semblait que ce service comportât, avec sa large part de dangers, un maximum d'utilité.

Et quand je dis une place dans l'admi-